

224C1068
FR00140050Q2-OP008-R03

1^{er} juillet 2024

- Résultat de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

MONTAGNE ET NEIGE DEVELOPPEMENT

(Euronext Growth Paris)

- 1- Gilbert Dupont a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait visant les actions de la société MONTAGNE ET NEIGE DEVELOPPEMENT (« MND »), soit du 17 au 28 juin 2024 inclus, la société L&M Infra¹ a acquis, au prix unitaire de 0,90 €, 559 858 actions MND par l'intermédiaire du membre du marché acheteur qu'elle a désigné.

Par conséquent, à la clôture de l'offre publique de retrait, l'initiateur détient 69 850 719 actions MND représentant autant de droits de vote, soit 98,60% du capital et des droits de vote de cette société².

- 2- La suspension de la cotation des actions MND est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois regroupant les participations dans MND du concert constitué par Cheyne European Strategic Value Credit Fund SCS, le président directeur général de MND, Xavier Gallot-Lavallée, et Montagne et Vallée (société par actions simplifiée détenue à hauteur de 80,15% du capital et des droits de vote par Xavier Gallot-Lavallée).

² Sur la base d'un capital composé de 70 840 049 actions représentant 70 841 100 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.